

POURQUOI ?

- Pour communiquer la liste des références bibliographiques des documents existants sur un sujet ou utilisés lors d'une recherche.
- Le correcteur/lecteur doit pouvoir accéder au document utilisé pour vérifier la validité de l'information ou compléter sa recherche.

COMMENT ?

- En organisant vos références de manière ordonnée, logique et selon certains critères.
- En respectant des règles de présentation (normes) pour chaque type de documents.

A VOUS DE FAIRE

- Vous pouvez choisir plusieurs critères pour mettre en ordre vos références :
 - ❖ l'ordre alphabétique des auteurs
 - ❖ l'ordre des thèmes de votre sujet
 - ❖ l'ordre chronologique (articles de presse)
 - ❖ l'ordre du plan du dossier, de l'exposé
 - ❖ des documents généraux aux documents spécialisés
 - ❖ par type de documents
- Si la bibliographie est courte, préférez l'ordre alphabétique des auteurs.
- S'il n'y a pas d'auteur (ouvrage anonyme ou collectif), utilisez le titre du document (sans prendre en compte : le, la, l').

Outil CDI

Comment présenter une bibliographie ?



PRESENTATION DES REFERENCES

➤ DOCUMENTS IMPRIMES

Ouvrage consacré à un sujet :

Nom et prénom de l'auteur. Titre de l'ouvrage. Editeur, année. Nombre de pages. (Collection)

Exemple : **Llory Michel.** *L'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Islands.* L'Harmattan, 1999. 368 p. (Risques technologiques).

Partie, chapitre de l'ouvrage :

Nom et prénom de l'auteur. Titre. Editeur, année d'édition. Titre du chapitre, Nombre de pages.

Exemple : **Llory, Michel.** *L'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Islands.* L'Harmattan, 1999. Seconde partie, conséquences sur l'environnement, p. 99-125.

Article de périodique :

Nom et prénom de l'auteur. Titre de l'article. Titre du périodique, année, numéro, Nombre de pages.

Exemple : **Dupont, Jean.** Nucléaire, rien ne va plus. *Sciences et avenir*, janvier 1997, n°602, p. 67-82.

Article d'encyclopédie :

Nom et prénom de l'auteur. Titre de l'article. In nom de l'encyclopédie, titre du volume, numéro, Nombre de pages.

Exemple : **Poggi, André.** Avalanche. In *Encyclopaedia universalis*, Corpus 3, p. 1212-1214.

➤ DOCUMENTS ELECTRONIQUES

Article de Périodique en ligne :

Nom et prénom de l'auteur. Titre de l'article, Titre du périodique [en ligne], date, numéro [date de consultation].

Disponibilité et accès

Exemple : **Henry Michel,** La SNCM rattrapée par une aide mal calculée, *Libération* [en ligne], 16/05/2005 [consulté le 20/06/2005]. Disponible sur : <http://www.liberation.fr/page.php?Article22>

Site Web :

Nom du site. [En ligne]. Editeur, [consulté le...]. Disponible sur : <http://www>

Exemple : *Educasource.* [En ligne]. MENRT, 1998 – [Consulté le 29 mars 2001]. Disponible sur <http://www.educasource.education.fr>

Cédérom/DVDrom :

Nom et prénom de l'auteur. Titre. [document électronique].

Editeur/producteur, date de publication.

Description technique

Exemple : **Charbonneau, Simon.** *Comprendre et gérer les risques technologiques.* [Document électronique]. Presses internationales polytechniques, 1998. 1 disque optique numérique (CD-ROM) : coul., son + 1 livret (24 p.).

➤ DOCUMENTS AUDIOVISUELS

Une Vidéo :

Auteur Prénom. Titre.
Editeur/producteur, date de publication.
Description technique.

Exemple : **Derouet, Thierry.** *Tchernobyl, dix ans après.* CNDP, 1996. 1 vidéocassette VHS, 54 min., coul., SECAM, sonore + 1 livret (24 p.). (Images à lire).